

À force de fondre toutes les formes et tous les objectifs des travaux des philosophes dans le terme unique de « philosophie », la plupart des chercheurs, et ceux des sciences sociales sont particulièrement concernés, s'ils savent tout de même rendre à « la » philosophie ses déterminations historiques, gommant souvent deux choses, essentielles à comprendre pour ouvrir avec profit un tel dictionnaire.

Tout d'abord, ils font l'impasse sur le fait que le travail séculaire de la philosophie a accouché d'un ensemble de distinctions, historiquement marquées par des polémiques intenses et par ailleurs souvent remaniées (cf. la naissance de l'esthétique au 18^e siècle, ou l'effacement de la logique de nos jours). Pourtant, son résultat est encore inscrit dans les découpages de cours opérées par la routine universitaire : ontologie, métaphysique, philosophie de la connaissance, philosophie politique, philosophie morale, etc., et qui interdisent de parler de « la » philosophie comme d'un bloc homogène.

Ensuite, ils négligent cet autre fait selon lequel le domaine dit de l'action, pour nous y restreindre désormais puisqu'il fait l'unique objet de ce dictionnaire, n'a pu s'imposer qu'au terme de polémiques nombreuses. En particulier, parmi d'autres, celle qui a rendu possible la mise en lumière de la notion d'« agir », ou de pratique — en termes classiques, ou la *praxis* en termes grecs — dont on doit savoir qu'elle désigne exclusivement, dans la langue grecque, les activités qui produisent un résultat interne à l'agent, dans la mesure où il s'agit d'activités qui n'ont pas d'autre fin que leur exercice propre (le reste s'appelle *technè* : activité qui produit des objets extérieurs à l'agent). De surcroît, l'agir trouve son sens spécifique, notamment lorsqu'on suit la classification exposée par Aristote dans les premières pages de l'*Éthique à Nicomaque*, dans la double opposition à la *theoria* (les sciences, la philosophie et la théologie) et à la *poiésis* (la production d'un objet extérieur à l'agent).

Pour un très large public, chercheurs au premier chef, mais aussi « grand public », il est ici question explicitement de philosophie morale (d'autres dictionnaires encyclopédiques de même type existent chez ce même éditeur pour d'autres objets). Alors, une précision encore : de philosophie morale (qu'on l'appelle morale, éthique, philosophie pratique, éthique du bonheur ou doctrine de la vertu, nous y reviendrons ci-dessous, elle examine la question de la vie bonne, du consensus moral, de l'exercice de la vertu), et non de la philosophie de l'action. La seconde, en effet, couvre un champ plus large que la première, elle inclut les questions de la transformation du monde (travail et économie) et les questions de politique (cité, État, citoyen, engagement), ce qu'Aristote a bien relevé dans son *Éthique à Nicomaque*. Tandis que la première demeure limitée à l'exercice de soi ou de la vertu, et aux questions qui font droit au rapport à l'autre. De toute manière, chacun le sent fort bien, un homme vertueux ne fait pas immédiatement un bon citoyen (ceci nonobstant les propos

de Jean-Jacques Rousseau), et un chef d'État important politiquement peut être (avoir été) parfaitement cynique (les Borgia).

La difficulté principale, quant au maintien de la recherche et de l'exposé dans ce cadre de la morale et de la méta-éthique (épistémologie morale et étude de la justification des croyances morales), tient à l'impératif de ne tomber ni dans un psychologisme, qui n'apporte rien à la démarche, ni dans un moralisme édifiant (l'exemplarité, le conseil du prêtre, du romancier, de la personne ordinaire), qui ne saurait convenir à ce genre de travail. Ce dictionnaire arrive fort bien à cerner, sans ces artifices, la question de l'existence humaine avec l'autre, en en faisant une question morale à part entière.

Il y est évidemment aidé par le parti pris global de la maîtresse d'œuvre (Monique Canto-Sperber), lequel consiste à référer essentiellement aux doctrines qui délimitent un domaine d'étude ayant trait à l'universel moral (encore que nul auteur ne cherche à bâcler un historique de chaque question). À commencer par celle de Socrate, si l'on suit Xénophon, puis Cicéron pour qui « la réflexion philosophique en éthique est due à Socrate, qui l'installa dans les villes, l'introduisit jusque dans les foyers, et lui imposa l'étude de la vie, des mœurs, des choses bonnes et mauvaises » (*Tusculanes*, V, 10), mais aussi et surtout aux principes d'évaluation du choix, aux notions de critères d'évaluation de l'action bonne, aux questions de délibération morale sur des cas (sans tomber dans la casuistique), aux jugements moraux, à la prudence de l'action, aux rapports fins-moyens, à la définition du « moralement correct », au statut de l'obligation et à la réponse à la question décisive : pourquoi obéissons-nous ?

Fiche technique.

Il ne suffit cependant pas d'être persuadé du caractère irréductible du devoir être ou du devoir faire à l'être, au *statu quo*, pour entreprendre une œuvre si vaste (rubriques, bibliographies, corrélat, index, etc.). Il faut encore penser à la fois qu'il convient d'examiner des principes — par exemple : que le devoir et le droit soient irréductibles au fait — ; qu'il importe d'analyser à quel titre l'expérience morale requiert un sujet capable d'imputation (la capacité d'un sujet à se désigner comme l'auteur véritable de ses propres actes), et que les occasions de revenir à des questions de morale se multiplient, aujourd'hui.

C'est le cas, pour chacun des auteurs. Et pour rendre compte de ces trois réflexions, la forme du dictionnaire est sans doute la plus pertinente, permettant à chaque lecteur d'aller au plus vite à la rubrique qui le concerne ou le préoccupe.

Plus de 300 articles, rédigés par 260 auteurs, tous spécialistes de ces questions, se

répartissent dans l'ouvrage et le travail même de l'ouvrage, de « Accouchement sous X » à « Xénogreffes ». Chaque rubrique comporte des thèses, des informations, des outils d'analyse, des orientations de recherche, et bien sûr, une bibliographie ainsi que des renvois.

Chaque rubrique est traitée sous le rapport de la réflexion morale et sous le rapport de la moralité à la vie sociale. Le lecteur se laissera surprendre d'abord par le style argumentatif adopté par les auteurs — avec quelques « selon moi » (Will Kymlicka) et autres « je » (André Comte-Sponville), ou auteurs qui se citent eux-mêmes (Jean-Pierre Dupuy) —, puis par l'enchaînement des notions, des références aux courants de pensée, et des problèmes à résoudre. Ce style permet, évidemment, d'éviter le piège de la psychologie, si facile à utiliser dans ce genre de domaine (d'ailleurs pour gommer les problèmes).

Enfin, pour clore cette brève fiche technique, le lecteur de langue française se trouve d'emblée projeté dans un univers qui lui est peu familier, puisque, à côté de démarches bien connues (auteurs phénoménologues, sociologues, ...), de nombreux auteurs sont britanniques (de langue et de pensée). Ce qui, en marge d'un caractère souvent déroutant pour beaucoup, a plusieurs avantages : d'abord, de nous indiquer que la réflexion morale est plus expansive dans ces contrées (pour des raisons qu'il conviendrait, d'ailleurs, d'analyser) ; ensuite, de nous introduire à des démarches qui diffèrent des nôtres en matière morale, puisque ces auteurs sont infiniment plus concrets que nous ne le sommes ; puis, de nous obliger à nous heurter à un style de rédaction peu usuel sur le continent européen (un tel a tenté de..., mais pour Y..., tandis que Z reformule la doctrine de telle autre manière, et un autre lui répond, etc.) ; enfin, de nous renvoyer à des sources le plus souvent inconnues du public de langue française.

La morale, l'éthique et dérivés.

C'est donc pour faire face aux différents problèmes que les réflexions portant sur l'action rencontrent que les thèses de morale et les analyses de la morale sont nées. Globalement, il s'agit presque toujours d'interroger des problèmes de formation, de préservation, d'élargissement de la compréhension commune des conditions dans lesquelles les membres de la société peuvent vivre ensemble. Encore faut-il ajouter et l'ouvrage en témoigne à maints égards, que nous, modernes ou post-, prenons la morale au sérieux dans un cadre spécifique, puisque nous savons vivre dans une société — faut-il invoquer Max Weber (bénéficiaire d'une rubrique), alors que nous préférons nous réclamer de Hans Blumenberg (qui n'a pas de rubrique, et n'est pas cité) — caractérisée par le silence de Dieu (l'ouvrage pondère cette remarque en offrant des contrepoints : Saint Augustin, Bayle, Calvin, le Catholicisme contemporain, l'Islam, etc.) et l'impuissance de la raison monologique.

Sans négliger la possibilité de voir sourdre des intuitions morales ordinaires, ce dictionnaire s'attache à rendre compte avec précision des distinctions techniques qu'il est nécessaire d'éclairer aux yeux de ceux qui utilisent les termes de la philosophie morale en s'inspirant — c'est souvent le cas lorsqu'on n'est pas spécialiste — de tel ou tel auteur à la mode (par exemple André Comte-Sponville ou Michel Onfray), en oubliant qu'un auteur ne fait pas toute l'histoire d'une discipline.

Ainsi en va-t-il primordialement de la distinction entre morale et éthique, distinction qui s'est largement répandue ces dernières années, mais au prix d'une dérégulation telle que beaucoup ont de la peine à comprendre ce de quoi on parle dans les textes philosophiques. Paul Ricoeur vient au secours de chacun en donnant quelques clés de lecture : « L'étymologie est à cet égard sans utilité, dans la mesure où l'un des termes vient du latin et l'autre du grec, et où tous deux réfèrent d'une manière ou d'une autre au domaine commun des mœurs. Mais, s'il n'y a pas d'accord concernant le rapport, hiérarchique ou autre, entre les deux termes, il y a accord sur la nécessité de disposer de deux termes » (*Éthique*, p. 689). Au concept de morale, on peut assigner la fonction de désigner la région des normes, des principes du permis et du défendu, ainsi que le sentiment d'obligation en tant que face subjective du rapport d'un sujet à des normes. Au concept d'éthique, on peut assigner en revanche, l'étude de la constitution de soi comme sujet moral, constitution dans laquelle l'individu circonscrit la part de lui-même qui constitue l'objet de cette pratique, définit sa position par rapport au précepte qui suit, se fixe un certain mode d'être qui vaudra comme accomplissement moral de lui-même. Et cette dernière leçon correspond très largement à ce que nous a appris Michel Foucault, dont l'éthique est détaillée à sa place (« Foucault », p. 737).

Au passage, il n'est inutile non plus de rendre compte du minimum linguistique grâce auquel l'interférence entre les disciplines, qui ont besoin des termes de la morale, peut être rendue possible et fructueuse. Le mot « mœurs » (p. 1266), en langue française, vient du latin *mores*, pluriel de *mos*, *moris*, qui désigne au singulier l'usage, la coutume, l'ensemble des conduites déterminées par l'usage et non dictées par la loi et les institutions. En ce sens, il est tout à fait nécessaire d'être clair sur la différence entre *mores* et *leges* (loi). Mais tous les chercheurs qui travaillent en utilisant plusieurs langues européennes savent que pour la même constellation de sens, les autres langues (Italien, Anglais, Allemand, etc.) utilisent un dérivé du radical indo-européen : *swe*, qui donne, par exemple, *die Sitte* en allemand (pluriel *Sitten*), mais qui désigne à la fois l'usage, la coutume et les mœurs, ce que ne fait pas la langue française, le Français disposant de deux familles de mots, issues de deux racines différentes. En revanche, quel que soit le contexte linguistique, voici ce qui est semblable : mœurs renvoie à l'idée de permanence, de régularité, de stabilité, d'identité

dans les pratiques d'un groupe donné. « Mœurs », en ce sens, s'oppose à « nature ». C'est aussi ce que les Grecs nous apprenaient en utilisant *êthos* pour cette question, sachant qu'ils ramenaient *êthos* au domaine du *nomos* (loi) et non à celui de la *phusis* (nature).

Dernière distinction que peuvent rencontrer les chercheurs dont l'objet de travail mérite une exploration internationale. Les Britanniques disposent d'une catégorie de méta-éthique dont on entend peu parler ailleurs : cette catégorie est née dans la philosophie anglo-saxonne du milieu du 20^e siècle, et elle souligne l'importance que les anglo-saxons attachent à la distinction entre méta-éthique et éthique normative. La seconde a pour objet la détermination des états de choses bons ou mauvais, et celle des actions qu'il est, du point de vue moral, bien ou mal d'accomplir. La première a pour objectif l'étude de la signification des termes moraux, de la relation logique entre les jugements moraux et d'autres formes de jugements, du statut épistémologique des jugements moraux, etc. (peut-on parler de connaissance à leur propos ? S'agit-il d'expressions de sentiments ? [p. 1246]). Dans ce cadre, la méta-éthique est neutre du point de vue normatif.

Cela dit, tout ce que les philosophes ont écrit de moral, ou autour de la morale, au cours de l'histoire de la philosophie, et à l'intention des uns ou des autres, ou de tous, l'a été non seulement pour répondre à des sollicitations, mais encore dans le cadre d'une perspective globale. Du côté des sollicitations, il faut avouer que notre époque est féconde : les changements imposés à la situation morale sont nombreux. SIDA, Avortement légal, éthique de l'entreprise, humanitaire, environnement, ..., autant de problèmes nouveaux obligeant à préciser que la morale n'est pas figée, en tout cas, pas autant qu'on le croit trop facilement, lorsque la paresse intellectuelle s'installe. Il est aisé de comprendre comment des questions qui furent importantes à une époque peuvent perdre leur pertinence à une autre. Il peut arriver aussi que les conditions qui rendent certaines questions plus urgentes se modifient ou que de nouveaux problèmes plus pressants surviennent (p. 843). Mais il est possible aussi que des déplacements de valeurs interviennent, voire, que de nouvelles valeurs naissent (celles qui tiennent à la question de l'extension des principes moraux à la dimension des générations futures, les questions de conséquences, celles des contaminations et celle du crime contre l'humanité). De certaines on ne parle plus guère (courage ?), en revanche le couple corruption-virtu a pris plus de poids de nos jours qu'auparavant.

La forme du dictionnaire.

Changeons de registre d'examen. Conduisons la réflexion sur un plan plus sociologique. Ce déplacement n'est pas superficiel. Qui touche à la morale ne peut ignorer qu'il fraye avec la

société et la nécessité de rendre compte des conditions sociales et politiques dans lesquelles les problèmes se posent et sont posés. Et sur ce plan, ce dictionnaire interroge les sociologues de deux manières.

D'une part, il les oblige à saisir dans la morale autre chose qu'un simple énoncé de valeurs ou de normes (et, au demeurant, ce dictionnaire ne cesse de rappeler la différence entre ces deux notions). S'il est vrai que l'habitude s'est installée de traiter la morale ainsi, ce n'est pas sans qu'on constate avec horreur que ce type de discours dit la même chose que celui de l'adolescent qui affirme souffrir des règles sans savoir qui les produit. Ce dictionnaire a le mérite d'insister constamment sur le fait que la morale, comme les règles, est éducatrice, et que son propos est, primordialement, celui de l'amélioration de soi. Le lecteur s'apercevra très vite, s'il est pointilleux, de la constante référence des analyses à la nécessité de s'exercer, d'assumer des épreuves, de redresser, etc. autant de termes, plus ou moins métaphoriques, qui font signe, outre vers une élévation morale qu'on peut refuser, vers des processus plutôt que des impératifs.

D'autre part, ce dictionnaire, pris pour exemple des productions de l'époque, oblige ensuite les sociologues à interroger les formes prises désormais par les ouvrages « grand public » (encyclopédies, dictionnaires, lexiques, etc.), et à analyser la profusion des dictionnaires encyclopédiques de nos jours, sur le marché du savoir, de la démocratisation du savoir, ou de l'enseignement : type de milieu servi, type de lecture, usages, compréhension, etc. N'ayant pas à nous substituer aux sociologues, nous laissons la question ouverte, tout en notant, toutefois, que cette question taraude déjà de nombreux chercheurs depuis au moins 1985, époque à laquelle nous avons tenté de faire le point sur un tel enjeu (*Raison présente*, N° 75, Paris, 1985, *Tout sur tout*, 490 encyclopédies).

Cela étant, ce dictionnaire affiche encore une volonté qui peut faire l'objet d'un débat, une volonté de déployer aussi des éthiques appliquées (p. 694) : il affirme viser les milieux professionnels, notamment ceux qui sont visés par des situations délicates, des questions qui requièrent réflexion, mais dans des circonstances qui ne laissent guère le temps de mener des recherches approfondies. Il est vrai qu'en déployant des analyses portant sur l'éthique médicale, de l'environnement, de la technique, de l'économie, l'éthique des affaires, etc., ce volume s'ouvre aux médecins, aux professionnels de la lutte contre la pollution, aux professionnels de la santé, des affaires, etc. pour peu que ce public de praticiens soit bienveillant pour ces discussions. Mais qu'on ne croit pas pour autant que ce dictionnaire puisse servir de directeur de conscience. Ce n'est pas son rôle. Il ne tombe guère dans la casuistique professionnelle, ne se soucie pas de régler les cas nés de pratiques professionnelles variées. Non seulement il n'en a pas les moyens, puisqu'il ne peut référer à des jeux de circonstances précis, mais il n'en a pas l'ambition.

Un dernier point cependant : il faut savoir prendre son temps pour « entrer » dans ou « sortir » de ce dictionnaire. Et après tout, Épictète vient habilement à notre secours (p. 246), grâce à la parabole de l'auditeur de passage (*Entretiens*, III, 9) : « Il a une heure à perdre avant de prendre le bateau qui le conduira à Rome, où il a un procès concernant sa charge : “Je suis de passage, et tant que je paye le bateau, je puis aussi voir Épictète”. Aussitôt sorti, il va dire : “Épictète, c’est le néant ; il fait des solécismes et des barbarismes”. L’auditeur déçu aurait aimé recevoir du philosophe des recettes pour répondre à ses affaires. Mais le philosophe n’a pas de règles pour ce cas, et on ne vient pas chez lui comme on va “chez un marchand de légumes ou chez un cordonnier” ».

Quelques regrets et conclusions.

Certains se féliciteront aussi de voir la philosophie morale redevenue fréquentable. Il n’est pas certain que ce genre de propos puisse susciter un vrai débat, autre que mondain. Nous n’avons pas caché notre intérêt pour l’ouvrage, cela suffit !

En revanche, quelques regrets, tout de même, modérés par le fait que le lecteur ne peut espérer trouver dans ce dictionnaire « tout » ce dont il a besoin, et par le fait qu’un *index rerum* lui permet de retrouver dans les articles répertoriés des notions qui ne font pas l’objet d’une rubrique spéciale.

En vrac donc :

- La question de la morale familiale n’est traitée qu’au travers de la question de l’amour familial, au sens chrétien ; le dictionnaire ne distingue pas assez à notre sens les notions d’« autre » et d’« autrui » : la notion de « personne » n’est pas traitée pour elle-même ; la question de la « promesse » ne trouve sa place que dans le cadre de la notion de « confiance » ;
- Il n’y a rien pour les notions de « différend » (remplacée par celle de « dispute ») ; d’« athéisme » (trop répartie sur cinq rubriques) ; de « postmodernité » (trop refermée sur le nietzschéisme) ;
- On rencontre, au fil des pages, une certaine primauté un peu répétitive pour les thèmes rawlsiens ; et pour les morales utilitaristes (impression de lecteur, sans calcul pour étayer le propos) ;

- Ajoutons pour finir, que la rubrique « esthétisme » (Alain Roger), très limitée, si elle traite bien d'un art de vivre par-delà le bien et le mal, sous le signe exclusif des valeurs, ne suffit pas à traiter au fond les questions d'esthétique et de morale, les questions d'esthétisation de la société, ainsi que celles des arts et de la morale ou de l'éthique du spectateur, questions pourtant centrales désormais.

Concluons donc. Il apparaît vite, à la lecture scrupuleuse des articles, lus dans un ordre ou un autre, dans le plus grand désordre ou en fonction d'un problème à résoudre, que ce dictionnaire vise moins une quelconque exhaustivité par principe inaccessible, que l'acquisition par le lecteur d'une capacité judicative impliquant la capacité de discerner au cours de son existence une manière pertinente de répondre à des difficultés ou des situations inédites.

D'un tel dictionnaire, on attend au moins qu'il nous rende méfiants à l'égard des dogmatismes. C'est largement le cas. La morale ne peut se contenter d'affirmer des valeurs, sans s'inquiéter des rapports avec le monde.